

COMMUNE DE MIEUSSY
FORFAITS SAISON PRAZ DE LYS SOMMAND
HIVER 2019-2020

Pour les enfants domiciliés à Mieussy et scolarisés à Taninges ou Mieussy,

Un forfait saison mixte alpin + fond est proposé au tarif de 35 € aux enfants de 5 à 15 ans (moins de 16ans lors de l'ouverture de la station le 21/12/2019). (Le solde étant pris en charge par la Commune).

Les enfants qui auront moins de 5 ans le 21/12/2019 bénéficient d'un forfait gratuit (voir modalités ci-dessous).

Afin de bénéficier de ce forfait, veuillez déposer dans une enveloppe fermée, dans la boîte aux lettres de la Mairie de Mieussy **avant le 22/11/2019 :**

- **Le coupon réponse ci-dessous dûment rempli,**
- **Le règlement par chèque à l'ordre de la SPL LA RAMAZ,**
- **Le badge de l'an dernier si vous l'avez ou 2€ de plus sur votre règlement**
- **Une photo s'il s'agit de la 1^{ère} demande.**

Les forfaits seront disponibles à la caisse de l'Office de Tourisme de Mieussy les 30 novembre, 1^{er}, 7 et 8 décembre 2019 (le samedi de 9h à 16h et le dimanche de 9h à 12h) puis à la caisse centrale de Sommand à compter du 21/12/2019.

Pour les enfants non scolarisés à Mieussy ou à Taninges mais qui remplissent les conditions d'âge et de domicile, une demande écrite accompagnée d'un certificat de scolarité doit être déposée en mairie à l'attention de Monsieur le Maire pour examen.

Le Maire de Mieussy

COUPON REPONSE Nom : **Prénom :** **Classe :**

Je souhaite bénéficier du forfait saison alpin + fond au tarif de 35 €

- **Ci-joint mon badge de l'an dernier ainsi que mon règlement de 35 €** []
- **Je n'ai pas de badge, ci-joint mon règlement de 37 € + 1 photo** []
- **J'ai – de 5ans, je n'ai pas de badge, je joins 2€ + 1 photo** []
- **J'ai – de 5ans, je joins mon badge de l'année passée** []